



HOTSPOT

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES EN UTILISANT LES DONNÉES BIOMÉTRIQUES

HOTSPOT est une initiative qui vise à empêcher le franchissement des frontières par les terroristes et à démanteler les réseaux qui facilitent leurs déplacements.

Les bases de données d'empreintes digitales et d'images faciales d'INTERPOL sont au cœur de ce projet.

Dans un premier temps, celui-ci a pour but d'accroître le nombre de vérifications effectuées par nos pays membres dans ces deux bases de données. À long terme, la détection des combattants terroristes étrangers et des malfaiteurs qui cherchent à franchir les frontières en profitant des flux migratoires irréguliers s'en trouvera facilitée.



INITIATIVE PILOTE HOTSPOT

Contrôles de première ligne

Dans le monde entier, les services chargés de l'application de la loi intervenant en première ligne peuvent vérifier les informations biométriques dans les bases de données d'empreintes digitales et d'images faciales d'INTERPOL.

Les résultats sont obtenus en temps réel, et ils peuvent ainsi prendre des mesures immédiates en cas de concordance.

Appareils mobiles

Là où la connexion Internet est fiable, les vérifications sont effectuées directement dans le Système automatisé de reconnaissance d'empreintes digitales (AFIS) d'INTERPOL, via I-24/7, le système mondial de communication policière sécurisé de l'Organisation.

En l'absence d'accès à Internet, la vérification par recoupement des données biométriques est déclenchée dès qu'une connexion Internet est détectée. Des vérifications biométriques peuvent ainsi être effectuées dans des zones reculées ou dotées d'une infrastructure technique inadaptée.

Réalisation de tests dans les Balkans occidentaux

En septembre et octobre 2019, un essai de collecte et de vérification de données a été réalisé en Albanie, en Macédoine du Nord, au Monténégro et en Serbie.

Des officiers spécialisés du Secrétariat général d'INTERPOL ont collaboré avec des fonctionnaires de ces quatre pays appartenant aux Bureaux centraux nationaux INTERPOL et aux services de police nationaux s'occupant de police scientifique, de protection des frontières, d'antiterrorisme et de criminalité organisée.

Quatre semaines durant, ces agents ont recueilli les empreintes digitales et les images faciales de 480 personnes aux points de passage frontalier et dans les centres d'accueil de migrants en situation irrégulière. Ces profils ont ensuite fait l'objet de vérifications dans les bases de données d'INTERPOL. Avec une connexion Internet optimale, les résultats étaient disponibles en moins de 20 secondes.

Les profils recueillis étaient ceux de personnes – toutes âgées de plus de 18 ans – qui déclaraient venir d'Asie centrale et de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

La comparaison des données a permis d'obtenir une concordance concernant une personne qui avait tenté de se rendre illégalement en Europe en 2011. Les informations relatives à ce dossier ont été communiquées aux pays concernés pour qu'ils puissent prendre les mesures appropriées.

Mise en œuvre

La phase de tests a constitué une base solide pour le déploiement du projet HOTSPOT. Celui-ci a été pensé comme un concept flexible, qui peut être mis en œuvre dans le monde entier pour répondre aux besoins spécifiques des pays membres.

Les opérations que nous menons portent sur différents lieux : points de passage frontalier, lignes vertes, centres d'accueil/de rétention de migrants en situation irrégulière, et postes de police.

Le concept HOTSPOT a été déployé dans plusieurs pays européens, avec trois opérations menées en 2021 :

- Opération HOTSPOT Stonebrood, Royaume-Uni (52 vérifications sur une semaine) ;
- Opération HOTSPOT Slovénie (69 vérifications sur une semaine) ;
- Opération HOTSPOT WB21, Albanie, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie (837 vérifications sur deux semaines).

Le modèle HOTSPOT offre une combinaison d'infrastructure technique, de technologie mobile et de formation pour proposer un dispositif durable et intégré visant à renforcer la sécurité des frontières.

Les prochaines opérations auront lieu dans les Balkans occidentaux, en Asie centrale et en Afrique de l'Ouest.



INTERPOL

Secrétariat général
Sous-direction de l'Antiterrorisme
200 Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon, France
Tél. : +33 4 72 44 70 00

Email: CT-TN@interpol.int

WWW.INTERPOL.INT